

NOS VALEURS

Adhérer à l'ASSM permet de randonner en toute sécurité sur des itinéraires choisis par l'animateur pour leur intérêt sportif, paysager et culturel.

Cela implique d'adopter un comportement collectif et de renoncer à une parcelle d'individualisme. Le respect du Règlement Intérieur de l'association et le respect des consignes de l'animateur responsable de la conduite et de la sécurité du groupe sont le facteur déterminant de l'état d'esprit confiant et tranquille de chacun.

Dans notre association, la randonnée est un sport collectif, chacun écoute et respecte les autres en manifestant ouverture, courtoisie, solidarité, entraide.

Randonner ensemble permet de renforcer la motivation de chacun à marcher et contribue au bien être de tous.

Chacun dans le groupe, qu'il soit animateur ou randonneur est acteur de la réussite de la randonnée et du séjour.

Le respect des milieux traversés s'applique aux personnes, à la propriété privée, aux cultures, aux animaux, à la nature en général.

Le Président
Le Comité Directeur
Les Animateurs